

"Sais-tu ce que c'est toi, que décimer un régiment ?
On fait ranger les compagnies par ordre de taille, longuement, pour qu'il n'y ait pas d'injustice. Puis, les officiers comptent : un, deux, jusqu'au numéro 10, qu'on fait sortir.
On conduit les numéros 10, un à un, pas ensemble - quelque part- et on les tue.
Alors maintenant, vois-tu, laisse-les, les journalistes, les députés, et les ministres, nous raconter le droit des peuples, et faire la civilisation, la justice, la république - avec leurs gueules !"



Le Mouton Noir

Bulletin trimestriel des libres penseurs des Alpes de Haute Provence

Édito

« Il n'y a pas des religions de France mais des religions en France »

(Philippe Forget)



LP RdV

En 2015...

24 janvier : conférence & banquet

En mars : conférence & banquet à Thorame-basse

4 avril : conférence & banquet à Reillanne

AHP

- Une délégation du 04 à Nice le 20 septembre
- Rencontre avec M. le maire de Thorame-basse
- Journée du 11 novembre 2014 à Château-Arnoux
- Laïcité... consensuelle

Arguments

L'exorcisme :



pratique des temps barbares ?

21 janvier 1793 :
décollation du ci-devant Capet

LA BRILLANNE



et c'est le 16 octobre 1793 qu'eût lieu celle de la veuve Capet...

Samedi 24 janvier 2015

Conférence : **La doctrine sociale de l'église**

Par **Henri Huille**,
membre de la Commission Administrative Nationale de la Libre pensée

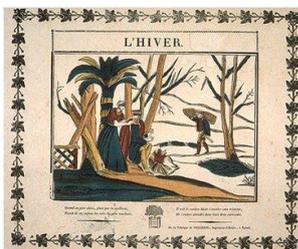
10h30 salle des fêtes
à La Brillanne

Et comme il se doit, la conférence sera suivie du banquet républicain...

Participation aux frais : 15 €

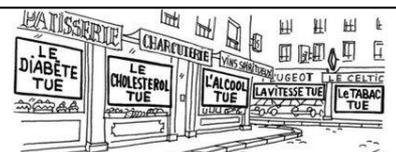
*Tête de veau
sauce gribiche
et ses légumes*

Joyeux solstice d'hiver...



Noël viendrait du Gaulois Noïo Hel : « nouveau soleil ». On rendait alors grâce à Lugus et au rallongement des jours qui se manifeste précisément en cette date. Le solstice d'hiver étant à cette époque célébré le 25 décembre du calendrier romain avant que des calculs plus précis ne le placent au 21 décembre du calendrier julien. Depuis l'an 306 les idolâtres de la crèche prétendent qu'un supposé Jésus serait né ce jour là...

**Bon bout d'un et,
à l'an que vèn ! Se sian pas
mai, que siguen pas mens !**



Aux survivants, rendez-vous en 2015...

Victor HUGO

La laïcité « constructive » de M^{sr} Loizeau et « l'islam à la française » d'Abdenour Bidar...**« Outre la création d'une antenne sociale, chargée de réflexion au sein de l'église, il été en permanence au contact des élus et des représentants de l'État... »**C'est ce que rapporte HPI dans un article de 27 juin 2014, à l'occasion du départ à la retraite de M^{sr} Loizeau. Plus loin, l'évêque de Digne se confiait ainsi : « **Dans l'espace d'une quinzaine d'années, la religion catholique a vu se réduire peu à peu sa surface publique et sa représentativité. Elle est considérée comme de l'espace privé !** »...Il a souhaité à son successeur un débat plus audacieux, « **garant de la vitalité d'une laïcité constructive et des relations reconnues de l'État avec les églises.** »Notre évêque déplorait donc la décomposition du lobby clérical dans la **sphère publique**, qui oblige dorénavant l'Église romaine à descendre elle-même dans l'arène. Il feint de regretter la relégation de la religion à la **sphère privée**, ignorant scrupuleusement la loi de séparation des Églises et de l'État qui ne garantit que la liberté des cultes. (Art 2) et ne leur accorde aucune reconnaissance par l'État. C'est la loi ! et quelle loi ! La loi de 1905 ayant assuré un bon siècle de paix civile. Et à l'instar des gouvernants de la 5^{ème} république, il s'assoit dessus. Ah, c'était le « *bon temps* » où le lobby des hommes en robes pourpres dictait, sans intermédiaire, les caprices de la curie romaine aux potentats agenouillés du monde.**Même Clemenceau se retourne dans sa tombe !**

Manuel Valls, admirateur de Clemenceau (contre Jaurès !) devrait prendre de la graine de l'attitude anticléricale de son mentor. (Il préfère celle du « premier flic de France », sabreur de grèves ouvrières !)

En effet, Clemenceau refusa de participer à un Te Deum, à Notre-Dame, pour l'armistice de 1918, déclarant que « **La participation officielle du gouvernement à ces actes cultuels ren-contre l'obstacle décisif de la loi [de 1905]** » M. Valls, lui, et son supérieur s'y précipitent allégrement à toute occasion !**Abdenour Bidar, membre du comité de rédaction de la revue Esprit, chargé de mission sur la "Pédagogie de la laïcité" par le ministère de l'Éducation Nationale et le Haut conseil à l'intégration, ancien élève de l'École Normale Supérieure, « musulman à la française »**Cet été, Abdenour, le « lumineux » philosophe, adepte d'un « *islam des Lumières* » diffusait sur la radio publique [<http://www.franceinter.fr/personne-abdenour-bidar>] ses leçons, tirant l'oreille de son auditoire de « petits enfants » récalcitrants. Eh oui, les conflits culturels, sociétaux viendraient du peuple français en quête de son identité... religieuse bien sûr, surtout en période de crise et de perte de repères (ou de repaires communautaristes ?). Ah, petits malheureux de qui vient tout le mal, écoutez ma sage parole : Vous bons catholiques, soyez tolérants ! Et vous, bons musulmans, respectez les valeurs judéo-chrétiennes à la française ! Et d'en appeler à une supposée « fraternité religieuse ». Robespierre, père de la « fraternité républicaine » se retourne dans la fosse commune des guillotins de 1794 !

Désolé de dire à ce directeur de conscience radiophonique : en France, les Églises et l'État sont séparés par la loi ! La république n'a pas à s'immiscer dans les problèmes religieux internes ou entre religions, encore moins à en provoquer artificiellement.

Qui passe son temps à stigmatiser une partie de la population n'ayant pas la *bonne religion, culturellement et biologiquement* différente, sinon ces gouvernants de droite et « de gauche » qui soufflent la division en permanence, feignent de s'en offusquer à chaque incident après l'avoir monté en épingle quand ils ne l'ont pas créé eux-mêmes de toute pièce ?

Les citoyens, auditeurs de France Inter, radio publique, n'ont besoin ni de directeurs de conscience, donneurs de leçons ni autres faiseurs de morale, même « à la française »...

Ni « catholicisme à la française », ni « islam à la française » comme il fut appliqué par l'occupant français en Algérie, de sinistre mémoire, utilisant et appointant les imams, comme police des consciences pour faire régner l'ordre colonial ! (cf. André Maginot 1907 et décret du Général Jonnart 1907)

« Il n'y a pas des religions de France mais des religions en France » (Philippe Forget)

Application stricte de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État !

Le même Abdenour a publié récemment une lettre « **au monde musulman** » dans laquelle il exhorte ceux-ci à faire leur aggiornamento, après l'abominable meurtre d'Hervé Gourdel.[\[http://religions.blogs.ouest-france.fr/archive/2014/10/15/quand-abdenour-bidar-ecrit-au-monde-musulman-12696.html\]](http://religions.blogs.ouest-france.fr/archive/2014/10/15/quand-abdenour-bidar-ecrit-au-monde-musulman-12696.html).Comme si les agissements de groupes mafieux, terroristes, financés et armés par les USA et ses supplétifs européens, depuis la première guerre contre l'Irak (pour le pétrole), avait un rapport avec les musulmans en France. La « culpabilité et la responsabilité collectives » feraient-elles toujours recette ? Tous des djihadistes en puissance ?... Il conforte ainsi les tenants de « **l'axe du mal** » et de la « **guerre sans fin** » du sinistre G. W. Bush et de son cartel impérialiste.

Prophètes de toutes obédiences, allez diffuser vos messages de pseudo-paix sur vos radios communautaristes privées !

Antoinette Renard

Les livres penseurs des Alpes de Hautes Provence rendent hommage à Nanette, (Antoinette Renard Sévilla). Notre amie Antoinette, née à Alicante, en Espagne en Mars 1920, adhérente du groupe 1851 de Digne de la LP, est décédée le mardi 16 septembre 2014, à l'âge de 94 ans.



Les livres penseurs des Alpes de Hautes Provence présentent leurs condoléances à son fils, sa famille et ses proches.

Élevée jusqu'à l'âge de cinq ans par ses oncles et tantes à Alicante. Elle rejoindra ses parents à Alger et y restera jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Au risque de leur vie, avec leurs trois enfants, ses parents hébergeaient clandestinement des fugitifs républicains espagnols.

Jeune, déjà, l'injustice, le mensonge, la langue de bois, la guerre la révoltaient. Antoinette militera avec d'anciens résistants.

Elle faisait partie du « mouvement laïque des auberges de jeunesse », elle restera toute sa vie attachée au combat pour la laïcité.

Sachant qu'elle serait mobilisée, elle prend les devants, s'engage dans l'armée et exerce en tant qu'infirmière militaire de juin 1944 à mars 1946 à Blida.

À la fin de la guerre, elle rentre en France, à Paris et y cherche du travail. Elle sera employée à la SNECMA de l'île Seguin, de novembre 1946 à janvier 1951, en tant qu'assistante sociale, défendant à l'aprem les droits des travailleurs.

En août 1952, elle épouse Roland Renard, un ancien des brigades internationales qui est parvenu à survivre à la guerre d'Espagne.

Nanette occupera différents postes, notamment en tant que comptable, dans des entreprises privées sur Paris. Elle travaillera en tant qu'hôtière durant plusieurs années à Villedieu, puis assurera des soins à la thalassothérapie de Grandville. Son activité professionnelle cessera suite à son accident de la route affectant gravement ses vertèbres cervicales.

Habitant un village isolé, loin de tout, sans transport en commun, sans permis, sans voiture, elle participe autant qu'elle le peut aux réunions et initiatives départementales.

Elle veillait au paiement de ses cotisations. Les livres penseurs des Alpes de Hautes Provence saluent la mémoire d'une militante de toujours.

LE MOUTON NOIR
Bulletin trimestriel de la
Fédération Départementale des
Groupes de Livres Penseurs des
Alpes de Haute Provence

Trimestriel imprimé par nos soins

Soutien : 2,00 euros
Abonnement 1 an
(frais d'envoi compris) : 10 €Directeur de la publication
Marc POUYETComité de rédaction
M. Pouyet ; B. Roger ; P. Aparis ; A. Alphand.Concepteur-rédacteur
Diffusion-abonnements
Bernard ROGERFÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE des
GROUPES de LIBRES PENSEURS des
ALPES DE HAUTE PROVENCECourrier
rue des Chevaliers
04230 Cruis

☎ : 04 92 71 09 53

Site départemental
<http://librepenseo4.eklablog.com>Courriel
librepenseo4@orange.frFÉDÉRATION NATIONALE
DE LA LIBRE PENSÉE
10/12 rue des Fossés-St-Jacques
75005 Paris

☎ : 01 46 34 21 50

☎ : 01 46 34 21 84

Site national
<http://www.flp.fr>Courriel
libre.pensee@wanadoo.frAssociation Internationale
des Livres Penseurs
<http://www.internationalfreethought.org>

THORAME-BASSE

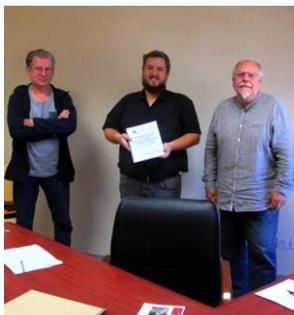
Vendredi 17 octobre 2014, une délégation de la LPO4 a été reçue par M. Boris POUQUET, maire de Thorame-Basse.

Elle lui a remis le **Guide de la laïcité à l'usage des élus et des citoyens**, ainsi que la **Raison** et une brochure LPO4 sur le monument pacifiste de Château-Arnoux.

Après un échange sur la loi de séparation des Églises et de l'État, Le maire s'est plaint de « l'agressivité » et des exigences du curé de la paroisse, « armé » de son guide diocésain interprétant la séparation à l'avantage papal, allant jusqu'à exiger le prélèvement de sa dîme sur les manifestations culturelles se déroulant dans l'une des églises.

La loi de 1905 impulsée dès 1903 par les libres penseurs fut un compromis, sinon elle n'aurait certainement pas vu le jour. Le pape et l'Église l'ont immédiatement condamnée et ont refusé de constituer des associations culturelles type 1905 ayant vocation d'entretenir les églises. Par défaut, l'État a dû se faire propriétaire des édifices cultuels d'avant 1905.

Les petites communes ont des difficultés accrues à assumer l'entretien de ces édifices (5 églises et 4 chapelles à Thorame). Le Guide laïque, à défaut de solutions simples pour la commune (désaffectation d'églises, vente, démolition...), apporte néanmoins un éclairage républicain sur la question.



11 novembre...

Un courrier de C. Testanière à C. Castaner (extraits)

Monsieur le Député Maire,

Je vous sollicite à nouveau afin de vous demander d'engager une démarche allant dans le sens de la réhabilitation de l'ensemble des fusillés de la première guerre mondiale et notamment de TOUNIAIRE Louis Daniel (1882-1915) originaire de FORCALQUIER...

Dans notre département des Alpes de Haute-Provence, trois fusillés, Messieurs CHEVALIER Jules (1881-1914 né à Saint MICHEL l'Observatoire), FORTOUL Alphonse (1893-1914 né à Revel) et TOUNIAIRE Louis (1882-1915 né à Forcalquier) sont concernés et méritent réhabilitation.

Ce qui est remarquable, c'est l'inscription de Jules CHEVALIER sur le monument aux morts de St Michel et d'Alphonse FORTOUL sur le mémorial de BARCELONNETTE (partie REVEL). Preuve que des maires n'ont pas retenu les condamnations des conseils de guerre.

Pour ce dernier, TOUNIAIRE Louis Daniel, une mention sur le Monument aux Morts de la Ville de Forcalquier serait un magnifique témoignage.

Je pense, Monsieur le Député Maire, vous qui étiez aux côtés de Monsieur JOSPIN lors de son discours, devenu célèbre, de CRAONNE en 1998, ces démarches doivent être engagées et finalisées au plus tôt afin que ces hommes, injustement condamnés, aient pleinement réintégré la mémoire collective pour les commémorations du centenaire à venir de la première guerre mondiale.

Dans l'attente de votre réponse...

Copie à : Monsieur SAUVAN, Député de la 1^{ère} circonscription, Monsieur Jean Yves ROUX Sénateur des Alpes de Haute-Provence



De Nice à Savines...

Pour la deuxième année, dans le cadre de la journée internationale de la Libre Pensée, une délégation de la FDGLP-04 était présente à Nice lors de la conférence sur Jean Jaurès.

Après le repas, c'est place Garibaldi que fut lu le message de l'AILP et déposé une gerbe au pied de la statue du "héros des deux mondes"...

La LP-04 envisage de tenir le rassemblement de l'an prochain à Savines le lac, devant la statue de la République...



Très consensuel...

Ils sont venus, ils sont tous là... La Ligue de l'enseignement ayant organisé à Digne-les-Bains une conférence sur la laïcité...

L'insusable conférencier, invité de marque, était Jean-Louis Bianco, ancien ministre, ancien secrétaire général de l'Élysée sous la présidence de François Mitterrand et ancien député PS et président du Conseil général⁽¹⁾ des Alpes de Haute-Provence, chargé de mission sur la réforme du rail français, actuel président de l'Observatoire national de la laïcité et actuel représentant spécial du ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius pour les relations avec l'Algérie...

Si, comme le note la presse, J. L. Bianco : « *Nous sommes dans une société qui va mal à bien des égards, la laïcité est donc plus nécessaire que jamais* »,... d'autant que la laïcité n'est pas « *une citadelle assiégée* ».

Toutefois ainsi que le journaliste le rappelle : « Certes, elle n'est pas assiégée par les citoyens, quels que soient par ailleurs leurs modes de vie ou leurs croyances mais bien par les pouvoirs politiques, qu'ils soient de droite ou qu'ils se réclament, parfois frauduleusement, de la gauche.

Depuis sa promulgation en 1905, la loi de séparation des Églises et de l'État n'a pas cessé d'être l'objet d'attaques et de remises en cause visant à la vider de sa substance afin de rendre à l'Église son magistère moral sur les consciences, ce afin de pérenniser l'ordre social existant. On en voudra pour exemple frappant la loi Debré de 1959⁽²⁾, qui organise le financement par l'Éducation Nationale des écoles privées confessionnelles. L'article 17 du Traité de Lisbonne, ratifié dans les conditions anti-démocratiques que l'on sait, prévoit que « *L'Union maintient un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les Églises* », ce en contradiction flagrante avec notre principe républicain de non-reconnaissance des cultes... »

Ils sont tous là : M^{me} la Préfète à qui nous demanderons si, à l'instar de la gendarmerie, le corps préfectoral est assujéti au rescrit de Jean XXIII : « *...Par la vertu de ses présentes lettres d'une manière éternelle, nous établissons la Vierge Sainte Geneviève comme patronne céleste principale auprès de Dieu des Gendarmes français, gardienne de l'ordre publique ; Nous le décidons et le déclarons...* »

M^{me} le maire de Digne qui assure que « *la laïcité n'est pas négociable ; je souhaite que le débat de ce soir soit à la hauteur des enjeux, qu'il se déroule dans le respect de nos principes républicains* ». Nous lui demanderons si elle entend poursuivre, comme son prédécesseur les appels réguliers à participer à la messe lors de cérémonies officielles...

M. le DASEN (anciennement Inspecteur d'Académie) à qui un intervenant demandera :

« *Peut-on accepter ces associations cultuelles qui offrent leurs services dans les écoles pour s'occuper des élèves à l'heure des activités périscolaires ?* »

« *Anecdotique...* » répondra-t-il !!! Avec moi, cela ne sera pas... (et « *après moi ? le chaos ?* »)

1 - à qui nous avons demandé en janvier 2011 la raison pour laquelle un "projet de l'aumônerie", s'était vu attribué **une subvention de 4 000 € du Conseil Général !**

2 - M. Bianco estimant qu'on ne peut l'abroger !



L'exorcisme : pratique des temps barbares ?

L'exorcisme est la pratique religieuse qui a pour but de délivrer une personne ou un lieu du démon ou de l'esprit malfaisant qui le possède, de l'exorciser (du latin *exorcizare* issu du grec *exorkizein*, littéralement *chasser par des conjurations*).

D'usage courant dans les sociétés anciennes, l'exorcisme était basé sur la pratique de la magie.

La civilisation babylonienne antique avait des prêtres spéciaux qui détruisaient une représentation en argile ou en cire d'un démon, au cours d'un rituel destiné à détruire le vrai démon.

Des rites semblables existaient chez les Égyptiens et les Grecs de l'antiquité.

Les Égyptiens croyaient surtout à la possession par les esprits des morts. Ils prononçaient des paroles sacramentelles et aspergeaient du suc de certaines plantes la maison du possédé, afin de la délivrer de l'esprit.

Les Perses pensaient que les mauvais esprits tournaient toujours autour des hommes pour s'introduire dans leur corps ; ils les écartaient par des prières.

L'exorcisme, destiné à délivrer le possédé, consistait chez les Grecs et les Romains, en des purifications, des sacrifices accompagnés de certaines formules sacramentelles. Les purifications se faisaient par des aspersion et des fumigations avec des plantes odoriférantes ou narcotiques. Les prêtres, ou même simplement des personnes vertueuses, se chargeaient d'exorciser.

La bible fait plusieurs fois référence aux démons et à l'exorcisme.

Les Juifs ont un certain nombre de formules réputées irrésistibles pour chasser les mauvais esprits, qu'ils attribuent à Salomon, le prince des magiciens.

Le nouveau testament décrit plusieurs cas où Jésus chasse les esprits malfaisants par la prière et le pouvoir de son commandement.

Bref, on serait tenté de penser qu'il s'agit de la "préhistoire"... Que nenni ! Venons-en aux temps présents...



Les exorcistes (ancien ordre mineur supprimé en 1972) étaient les héritiers des ministres chargés, dans l'Église primitive, de s'occuper des « énergièmes » (possédés d'un ou plusieurs démons) et plus ordinairement de faire les exorcismes mineurs (prières avec imposition des mains) sur les candidats au baptême...

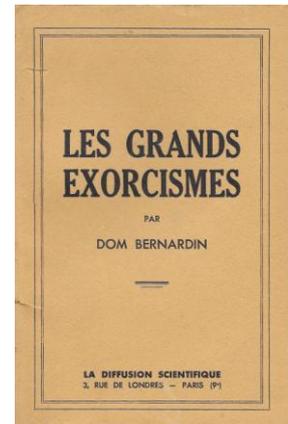
Ainsi donc, les exorcismes "mineurs" commencent avec le baptême... On lira en page 5 un extrait de la table des matières du manuel de "Dom Bernardin" (publié dans les années 50) et qui donne la liste des exorcismes "mineurs" (dont les bénédictions, comme celles publiées dans les nos 12 & 13 du *Mouton noir*) et "majeurs". On appréciera le sérieux de la grande variété des objets pouvant être "tourmentés" !

Jeudi 3 juillet 2014, le vatican a reconnu l'association internationale des exorcistes (AIE), donnant son soutien à une pratique qui n'est pas admise ou appréciée par tous dans l'Église, révèle l'*Osservatore Romano*. Le quotidien du Vatican écrit ainsi que la Congrégation vaticane pour le clergé a signé le 13 juin un décret approuvant les statuts juridiques de l'association.

Plus souvent que ses prédécesseurs, M. François Lepape évoque la présence nocive du « malin », du « démon », de « satan » dans le monde, et la nécessité de lutter par différents moyens contre elle...

Actualités...

Jeudi 17 février 2005, une centaine de prêtres et de séminaristes, étudiants en théologie, ont suivi le premier cours sur le satanisme et l'exorcisme jamais organisé au monde. Sept cours de trois heures doivent être organisés dans le cadre d'un séminaire entre le 17 février et le 14 avril 2005. Ledit séminaire, qui porte le nom d' "Exorcisme et prière de libération", sera organisé à l'Université pontificale Regina Apostolorum par la congrégation des Légionnaires du Christ...



NOM, Prénom :

Adresse :

..... Code postal :

..... Ville :

☎ : Portable :

..... @

demande à être informé des activités de la LP-04

demande à adhérer à la LP-04

Retourner à : FDGLP-04, rue des Chevaliers 04230 Cruis

La cotisation est constituée de

- 51 € de part nationale.

- 14 € de part départementale.

Peut s'y ajouter :

- l'abonnement à *La Raison*.

- l'abonnement à *L'Idée Libre*.

La cotisation "jeune" à 34 € inclut l'abonnement à *La Raison*

En cas de difficultés financières ou de ressources très réduites, contacter la Fédération.

Bulletin à retourner à :

FDGLP04, rue des Chevaliers 04230 Cruis

En adhérant vous recevrez chaque trimestre le bulletin départemental.



La Libre Pensée est une association d'éducation populaire et d'action sociale.



Elle considère tous les mysticismes et toutes les religions comme les plus grands obstacles à l'émancipation de la pensée car ils divisent les hommes et les détournent de leurs buts terrestres en développant dans leur esprit la superstition, la peur de l'au-delà et la résignation. Dégénérant facilement en cléricisme, fanatisme, impérialisme et mercantilisme, les religions aident les puissances de réaction à maintenir l'humanité dans l'ignorance et la servitude. Leur prétendue adaptation aux idées de progrès n'est qu'une nouvelle tentative pour rétablir leur domination passée.

Le 18 avril 2007, le quotidien italien *La Stampa* rapporte que pour pallier le manque de prêtres, la paroisse de Saluzzo, près de Gênes, propose aux fidèles un kit pour bénir soi-même sa maison, une tradition très ancrée dans la société italienne. Le kit « Fais-le toi-même » contient l'image de la Sainte Famille, le texte d'une prière et une bouteille en plastique remplie d'eau bénite...

Le 8 avril 2011, à Rome, une semaine de formation sur l'exorcisme est organisée sous la direction de la Congrégation pour le culte divin et de la Congrégation pour le clergé...

Un peu partout en Europe, les exorcistes font le plein. En juillet 2013, en Pologne, 58 000 adeptes se sont rassemblés dans le stade de football de Varsovie pour assister à une prière libératrice...

Plus récemment, à Bollène (84), le Samedi 20 septembre 2014, à la cathédrale à 9h00 : louanges et témoignages, prière d'intercession et de délivrance / exorcisme...

« Les visiteurs pour les Journées du patrimoine qui ont fait le choix de se rendre ce samedi en début d'après-midi à la collégiale Saint-Martin pensaient découvrir une exposition de photos sur « la restauration des intérieurs » de l'édifice. Mais certainement pas voir des gens sur le parvis en train de vomir, en pleurs. Ils se sont ainsi vus rediriger vers d'autres sites. Mais certains s'engagent quand même à l'intérieur. En entrant, c'est la stupéfaction. Sous leurs yeux, des personnes gesticulent les mains levées vers le ciel, d'autres tombent, inanimées, en prière devant le Saint-Sacrement et les visiteurs se demandent alors s'il ne faut pas appeler les pompiers. Ils découvrent des prêtres en confession dans les chapelles latérales, des séances d'exorcisme par un prêtre du diocèse, le père Gabriel Picard d'Estelan et Frédéric Lacroix, "un laïc qui a reçu la mission de Dieu dans l'obéissance à l'Église, de combattre les **infestations du Mal** au nom de Jésus-Christ", selon les termes du communiqué de la paroisse de Bollène annonçant l'événement...

Le Vatican tente aujourd'hui de remettre à l'honneur des rituels grotesques absolument indissociables d'un passé sanguinaire dont il prétend hypocritement s'être éloigné, mais sans pour autant avoir jamais renié ceux qui en furent les principaux artisans, de Nicolas Rémy⁽¹⁾ à Pierre de Lancre⁽²⁾ en passant par Martin Del Rio⁽³⁾... (cf. : <http://atheisme.free.fr>).

Pour les sceptiques, on sera vite édifié en visitant le site... <http://www.exorcisme.net/>... et il est loin d'être le seul ! On trouve même des pourvoyeurs d'exorcismes... en ligne !

Bien que les églises soient contraintes de tenter de faire du ravalement pour avoir un semblant de modernité, elles n'en restent pas moins la proie de leurs vieux démons...

Conclusion provisoire...

Si l'homme a créé les dieux à son image, il faut bien admettre que les créateurs n'étaient rien d'autre que de fichus apprentis-sorciers pas très sain de corps et d'esprit !



1 - Nicolas Rémy (décédé en 1616) : Avocat, historien et diplomate, il avait avec fierté ses 3 000 condamnations à mort. Seuls les enfants étaient épargnés par sa "justice" inquisitoriale, mais toutefois les faisait-il malgré tout fouetter et les obligeait-il à danser ou à courir autour du bûcher de leurs parents. Auteur de la "Démonolâtrie" (1582).

2 - Pierre De Lancre (1553-1631) : Grand érudit et poète de talent, De Lancre passait pour goûter "fort le bal et la vie de société". Auteur du "Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons". Le même De Lancre se distinguait par ses condamnations impitoyables dans le cadre des procès de sorcellerie. Il se chargeait lui-même des recherches de la "marque diabolique" dans les "parties très secrètes" des jolies femmes. On lui attribue 500 condamnations à mort.

3 - Martin Del Rio (1551-1611) : Ce jésuite, théoricien de la démonologie, pratiquait neuf langues. Il fut procureur général au Conseil de Brabant. Auteur de "Controverses et recherches magiques" qui influencera les juges chargés des affaires de sorcellerie jusqu'à la Révolution. Il recommanda de se montrer impitoyable à l'égard de toutes les personnes convaincues de sorcellerie, y compris les enfants, et mit en garde les juges contre toute clémence qui les mettrait en état de péché mortel.

CHAPITRE II. — Bénédiction diverses

Bénédiction d'un malade.....
 Bénédiction d'un enfant malade.....
 Bénédiction d'un enfant, pour attirer sur lui la miséricorde de Dieu.....
 Bénédiction d'un tout petit enfant.....
 Bénédiction du vin pour un malade....
 Bénédiction d'une médecine.....
 Bénédiction du linge pour les malades et les infirmes.....
 Bénédiction d'un infirme.....
 Bénédiction d'une femme en danger...
 Bénédiction d'un enfant maléfié, en proie aux embûches du démon...
 Bénédiction d'un lieu ou d'une maison...
 Bénédiction d'une maison neuve.....
 Bénédiction de toutes choses et en toutes circonstances
 Bénédiction du feu par lequel seront brûlées les mauvaises choses.....
 Bénédiction des semences.....
 Bénédiction du sel, de l'avoine et des nourritures pour les animaux.....
 Bénédiction d'une étable.....
 Bénédiction des chevaux et autres animaux
 Bénédiction d'un troupeau.....
 Bénédiction d'animaux malades ou tourmentés par le démon.....
 Bénédiction d'un feu de Saint-Jean.....

CHAPITRE III. — Exorcismes

Exorcisme de Sa Sainteté le Pape Léon XIII
 Exorcisme en faveur des personnes infirmes ou malades ou tourmentées par des maléfices.....
 Exorcisme pour délivrer une personne ayant des idées noires, des visions horribles, des cauchemars, pour délivrer les obsédés et les possédés du démon
 Exorcisme contre les maléfices donnés par les personnes jalouses et haineuses
 Exorcisme d'une maison hantée par les mauvais esprits, ou tourmentée par des sortilèges et des maléfices.....
 Exorcisme lorsque le lait, le beurre et d'autres comestibles sont sous l'influence d'un maléfice.....
 Exorcisme des animaux en but à des maléfices, sortilèges ou empoisonnements
 Exorcisme contre les insectes, rats, oiseaux ravageurs et autres animaux nuisibles, se trouvant dans les champs et les habitations.....
 Exorcisme contre les tempêtes, la foudre et la grêle.....

Fin de vie ?



**Fin de vie, « comité d'éthique »,
le « fait » religieux, le fait du prince**

Jean Claude Ameisen, président du « comité d'éthique », invité sur France Inter le 24/10/2014, est interpellé par un auditeur qui dénonce dans le débat sur la fin de vie, l'intrusion et la prépondérance du religieux selon lequel la souffrance doit être préservée jusqu'à la mort, alors que nous sommes dans un pays laïque.

J. C. Ameisen répond : « *il n'y a pas consensus sur l'euthanasie* » (au sein du comité d'éthique se garde-t-il de préciser)... la laïcité implique qu'« aucune voie particulière ne doit être prépondérante »

Résultat : En l'absence de consensus dans le comité d'éthique qu'il préside, c'est la voie prépondérante de l'Église catholique qui s'impose à tous les citoyens, malgré la concession d'une sédation profonde (équivalent à une anesthésie générale, « éthiquement » acceptée...).

Drôle de conception de la laïcité, M. le président du « comité d'éthique » !

De quel droit un « comité d'éthique », fait du prince, tel le « Roy en ses conseils », se permet-il de statuer sur la vie et la mort qui appartient à chacun.

Il faut respecter la volonté des personnes dit J. C. Ameisen. Très bien !

Mais comme il n'y a pas consensus (interne au comité d'éthique, s'entend !), ce sont donc les dogmes des patrices de l'Église romaine qui s'imposent à tous comme pendant les siècles d'oppression féodale et monarchique.

Non ! Le respect de la volonté des personnes, c'est permettre de finir sa vie selon son choix, par une loi de la république, **respectant la liberté de conscience de chacun**, donc le droit pour chacun de choisir sa fin qui inclut, outre le laisser-souffrir biblique ou les soins palliatifs ou la sédation profonde... l'euthanasie (la mort douce) !

MP

Exorcisée à perpète...



L'eusses-tu cru ? Survivance du passé ? Choix des auspices ? Où donc est-ce ?

C'est à Aix-en-Provence... Plus précisément, c'est de la sous-préfecture dont il s'agit...



En direct de l'empyrée...



Pendant qu'il persévère et s'attaque à la traversée en solitaire de la mer morte...



... ses affidés détiennent le record de consommation de vin !

Le Vatican, le coin où l'on consomme le plus de vin au monde.

73,8 litres par personne chaque année* ...



*Et glou, et glou, et glou...
C'est un ivrogne,
ça se voit rien qu'à sa trogne...*



Et pour finir, cette mise en garde de M. François Lepape...



[*Soyons rassurés, la France (fillette aînée...) reste le 1^{er} pays dans le monde avec **44,2** litres consommés par personne.]



Émile ZOLA - « PARIS »-roman, folio classique-page 594

« ...on n'imagine pas un non-sens plus imbécile, Paris, notre grand Paris, couronné, dominé par ce temple bâti à la glorification de l'absurde. N'est-ce point inacceptable, après des siècles de science, ce soufflet au simple bon sens, cet insolent besoin de triomphe, sur la hauteur, en pleine lumière ?

Ils veulent que Paris se repente, fasse pénitence d'être la ville libératrice de vérité et de justice. Non, non ! Il n'a qu'à balayer tout ce qui l'entrave, tout ce qui l'injurie, dans sa marche de délivrance... Et que le temple croule avec son dieu de mensonge et de servage ! Et qu'il écrase sous ses ruines le peuple de ses fidèles, pour que la catastrophe, telle qu'une des anciennes révolutions géologiques, retentisse aux entrailles de l'humanité, la renouvelle et la change ! »

Le sacré cœur fut érigé en expiation des « crimes » de la Commune de 1871. Zola met sa propre haine du monument dans les propos de l'anarchiste Guillaume...



Gustave COURBET, le pacifiste internationaliste

Lettre "à l'armée allemande et aux artistes allemands"(1870)

"Laissez-nous vos canons Krupp, nous les fondrons avec les nôtres ; le dernier canon, gueule en l'air, coiffé du bonnet phrygien, planté sur un piédestal acculé sur trois boulets, et ce monument colossal, que nous érigerons ensemble sur la place Vendôme, sera notre colonne, à vous et à nous, la colonne des peuples, la colonne de l'Allemagne et de la France à jamais fédérées."

Le Conseil de la Commune de Paris considérait la colonne Vendôme comme "un monument de barbarie, un symbole de force brute et de fausse gloire, une affirmation du militarisme, une négation du droit international, une insulte permanente des vainqueurs aux vaincus, un attentat perpétuel à l'un des trois grands principes de la République française, la Fraternité." et décréta sa démolition.



Une pièce de théâtre, une satire d'une puissante actualité !

BALZAC, « Le faiseur », Flammarion



«**Mercadet** : ...Enfin, qu'y a-t-il de déshonorant à devoir ?

Est-il un seul État en Europe qui n'ait ses dettes ? Quel est l'homme qui ne meurt pas insolvable envers son père ? Il lui doit la vie, et ne peut pas la lui rendre. La terre fait constamment faillite au soleil. La vie, Madame, est un emprunt perpétuel ! Et n'emprunte pas qui veut. Ne suis-je pas supérieur à mes créanciers ? J'ai leur argent, ils attendent le mien : je ne leur demande rien, et ils m'importunent ! Un homme qui ne doit rien ! Mais personne ne songe à lui, tandis que mes créanciers s'intéressent à moi.

Mme Mercadet : Un peu trop !... Devoir et payer, tout va bien ; mais devoir et ne pouvoir rendre, mais emprunter quand on se sait hors d'état de s'acquitter ! Je n'ose vous dire ce que j'en pense. (...)

Mercadet : Un homme mélancolique se serait déjà noyé ! Un quintal de chagrin ne paie pas deux sous de dettes... Voyons ! Pouvez-vous me dire où commence, où finit la probité dans le monde commercial ? Tenez... nous n'avons pas de capital... dois-je le dire ?

Mme Mercadet : Non, certes.

Mercadet : N'est-ce pas une tromperie ? Personne ne nous donnerait un sou, le sachant ! Eh bien ! Ne blâmez donc pas les moyens que j'emploie pour garder ma place au grand tapis vert de la spéculation, en faisant croire à ma puissance financière. Tout crédit implique un mensonge ! Vous devez m'aider à cacher notre misère sous les brillants dehors du luxe. Les décorations veulent des machines, et les machines ne sont pas propres ! Soyez tranquille, plus d'un qui pourrait murmurer a fait pis que moi. Louis XIV, dans sa détresse, a montré Marly à Samuel Bernard pour en obtenir quelques millions, et aujourd'hui les lois modernes nous ont conduits à dire tous comme lui : L'État, c'est moi ! (...)

30 janvier 1901



Il est six heures et demi du matin quand le char funèbre, sans fleurs ni couronnes, traverse Milan.

Le ciel brumeux voit passer la dépouille de **Giuseppe Verdi**. Quelque deux cents personnes ont été autorisées à le suivre jusqu'au cimetière...

Son nom sera un des symboles à la résistance contre l'occupation étrangère. Les caractères de son nom V.E.R.D.I. deviennent les initiales de **Vittorio Emanuele Re D'Italia** et **Viva Verdi** devient **vive Victor-Emmanuel, roi d'Italie**. Le 9 février 1849 le pape est déchu, la République romaine est proclamée. La France dépêche un corps expéditionnaire pour rétablir le pape.



28 février 1823



Naissance d'**Ernest Renan**...

« L'homme n'est esclave ni de sa race, ni de sa langue, ni de sa religion, ni du cours des fleuves, ni de la direction des chaînes de montagnes. Une grande agrégation d'hommes, saine d'esprit et chaude de cœur, crée une conscience morale qui s'appelle une nation. »



28 mars 1882

L'enseignement en France, déjà gratuit, devient laïque et obligatoire



La fauconnerie...

1 - Le faucon de Matignon serait-il un vrai calotin...

« - Fraichement meurtri par la perte de son « ami » le PDG de Total, Manuel Valls a déclaré que Filoche n'avait pas sa place au PS...



- Après avoir déclaré son amour aux entreprises à l'université du Medef, on se demandait comment le Premier ministre amouerait la CFDT qui fêtait ses 50 ans hier à la Mutualité. Il a révélé y avoir adhéré ! Et flatté longuement son réformisme...



- Il a tenté de séduire les 1 500 invités du secrétaire général, Laurent Berger, qui l'ont accueilli poliment avant de l'applaudir chaleureusement...



- Il ne s'agit pas d'abord pour Manuel Valls d'éradiquer toute influence de l'Église catholique dans la cité... il n'est pas fondamentalement hostile aux religions et aux catholiques en particulier...



- Il n'est pas républicain au point d'éradiquer l'Église ! »... (ça, on l'avait remarqué)

Lit-on ici ou là...

2 - Le faucon gapençais serait-il un vrai aruspice...

C'est un abonné de nos chroniques, on le retrouve dans les n°s 5, 7, 8, 10, 11 et 13 du **Mouton Noir**.

Chacun a pu prendre connaissance dans le n° 595 de novembre de "La Raison" des aventures du Gapençais...et son amour désintéressé de la médiacratie sonnante et rébuchante...

Voici le retour dans nos pages de l'hyperactif du mois **d'octobre...**

-Victime de son "succès", et dans un sublime besoin de rester à la "Une", il dénonce dans le magazine "Le Point" du 21/10 2014, les courriers anonymes où l'on veut même "l'égorger"...

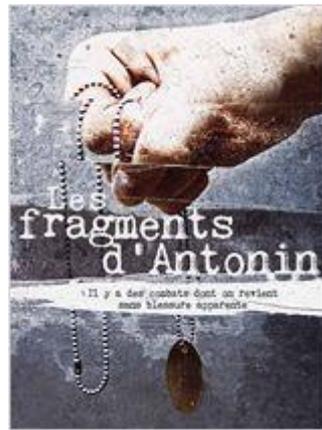
-La totale sur France 2 où sous la houlette de Stéphane Bern, il offre un chapelet béni par François Lepape ainsi que la médaille du diocèse de Gap et d'Embrun à Mireille Mathieu pour ses 50 ans...

- Il a codirigé "Le live noir de la conditions des chrétiens dans le monde".

- Il signe une tribune dans le Journal du dimanche, intitulée: "En défendant les chrétiens, on sauve la liberté"... Et insiste: "Aux fondamentalistes religieux, de quelque religion qu'ils soient, il faudrait arriver à montrer l'inconvenance de prétendre assassiner au nom de Dieu". Et réclame une convention spécifique de l'ONU permettant de **prendre des sanctions à l'encontre de tous ceux qui s'y opposent...**



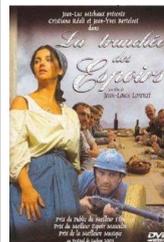
Les fragments d'Antonin



Cinq prénoms inlassablement répétés. Cinq gestes obsessionnels. Cinq moments de guerre. Antonin est revenu des combats sans blessure apparente. La sienne est intime, intérieure, enfouie. Nous sommes en 1919 et le professeur Labrousse, pionnier dans le traitement des chocs traumatiques de guerre se passionne pour son cas. Sa méthode, nouvelle et controversée, doit lui faire revivre les moments les plus intenses de sa guerre afin de l'en libérer.

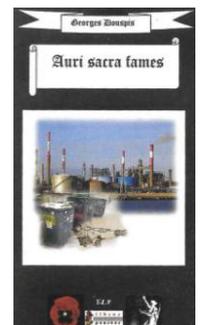
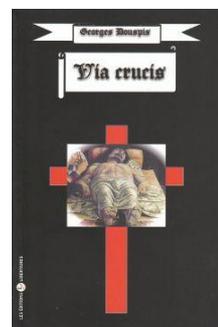


La tranchée des espoirs



Jun 1918. A la suite d'un bombardement, dans un bout de tranchée perdue, six soldats français, six poilus gavés d'horreur, sont coupés du reste du front. En face d'eux, six soldats allemands, eux aussi provisoirement coupés du reste de leur armée. Les deux tranchées sont distantes d'une cinquantaine de mètres. Entre les deux, un énorme obus de 450 s'est planté en terre sans exploser, et il va bien falloir le désamorcer.

C'est alors le début d'une trêve entre les deux camps, malgré un lieutenant va-t-en guerre qui pense à ses médailles, malgré deux brutes qui rêvent de s'entretuer. Une trêve improbable qui prend peu à peu et comme à rebrousse-poil l'allure d'une fraternisation. Non loin de là, dans une ferme à moitié démolie par les obus, tout aussi folle et tout aussi paumée que les soldats, une femme attend son homme qu'elle refuse de croire mort au front. Entre ces rescapés, ces quelques morts en sursis, va se nouer, le temps d'une parenthèse, une histoire d'amitié, de fraternité et d'amour, comme un pied de nez à la guerre, comme l'affirmation dérisoire et tenace d'une irrépissable espérance en l'homme.



Les aventures policières de Germain, flic humaniste, syndiqué et un peu morose sur l'avenir de l'Humanité qui mène l'enquête dans ce monde inquiet qui sent le coffre-fort et l'encens...

De notre ami et camarade Georges Doupsis